

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/OL

OBJET

Enquête publique relative au renouvellement de l'autorisation environnementale des opérations de dragage et de gestion des sédiments du lot A de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire présentée par Voies Navigables de France (VNF) : communication au Conseil Municipal.

DATE
D'AFFICHAGE

24 juin 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

N° D_121_2026 (URBANISME)

L'an deux mil vingt-six, le 22 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 15 juin deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire Mme BENADDA-SAHRIDJ, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, M. BAROUKH M. DEYDIER, Mme DOIGNON M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M DERVILLEZ Mme CAMACHO, représentée par Mme K. MEUNIER, Mme DOURET représentée par M. BELEK, M. MALONGA représenté par M G. ASFAUX, Mme S. SONI MAZOUZI représentée par M. D. DURAND BANCEL M. VILLEMIN représenté par M. LEMOINE, Mme DESANTE représentée par Mme DOIGNON

Secrétaire de séance : M. REGUIG



Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre de l'enquête publique relative au renouvellement de l'autorisation environnementale des opérations de dragage et de gestion des sédiments du lot A de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire présentée par Voies Navigables de France (VNF).

Cet avis peut être délivré dès le début de l'enquête publique fixée du 20 avril au 22 mai 2026 inclus et au plus tard dans un délai maximum de 15 jours après la clôture de l'enquête publique, soit au plus tard le 6 juin 2026.

Aucun conseil municipal n'étant programmé dans la période considérée, le conseil municipal est informé que par courrier en date du 13 mai 2026, la ville de Montereau a été amenée à délivrer un avis favorable dans le cadre de cette enquête, compte-tenu d'une part, des enjeux attachés à ces opérations de dragage, comme la sécurisation des conditions de navigation, le contrôle du niveau de pollution des eaux (retrait des sédiments potentiellement pollués) et un facteur indirect de lutte contre les inondations, et d'autre part, de l'encadrement réglementaire très strict de ces opérations.

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de cette communication.

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission en date du 17 juin 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à L'UNANIMITÉ:

- **DE PRENDRE ACTE** de la communication relative à l'avis favorable délivré par la ville de Montereau par courrier en date du 13 mai 2026 dans le cadre de l'enquête publique relative au renouvellement de l'autorisation environnementale des opérations de dragage et de gestion des sédiments du lot A de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire présentée par Voies Navigables de France (VNF).
- .../...

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 077-217703057-20260622-D_121_2026-DE126

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



James CHÉRON